

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école La Farandole, tenue le 25 mai 2021 à 19 h, en visioconférence sur l'application Teams.

Présents :                      Mesdames ;  
                                         Audrey-Ann Lambert  
                                         Brigitte Aubé  
                                         Christiane Lauriault  
                                         Geneviève Miller  
                                         Geneviève Ouellet  
                                         Karine Lafrance  
                                         Kim Laramée  
                                         Marie Trudel  
                                         Messieurs ;  
                                         Dany Blain  
                                         Jean-François Giroux  
                                         Louis-Philippe Desjardins  
                                         Nicolas Jobin  
  
Absents :                                      Mesdames ;  
                                         Catherine Dumouchel  
                                         Claire Primeau

## **ORDRE DU JOUR**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6) dont la moitié des parents (3))
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 avril 2021
4. Suivi du procès-verbal
5. Droits de parole
  - 5.1. Parole au représentant du Comité de parents
  - 5.2. Parole au représentant de l'OPP

### **APPROBATION**

6. Frais chargés aux parents
7. Listes des effets scolaires 2021-2022
8. Autres points

### **ADOPTION**

9. Consultation annuelle des élèves par le CÉ
10. Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.
11. Autres points

### **INFORMATION**

12. Organisation scolaire 2021-2022
13. Autres points
14. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 22 juin 2021

### **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.**

M. Jean-François Giroux constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h03. Il propose d'entrée de jeu de passer directement aux droits de parole à l'OPP étant donné la présence de Sara-Christine Rousseau.

CE-20-21-39

Proposition adoptée à l'unanimité

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

M. Jean-François Giroux fait la lecture de l'ordre du jour.  
Ajout d'un point par M. Nicolas Jobin : 8.1 : Aide aux familles.  
Ajout d'un point par Mme Marie Trudel : 13 : État de la piste cyclable.

Mme Marie Trudel propose d'adopter l'ordre du jour, Mme Kim Laramée seconde.

CE-20-21-40

Proposition adoptée à l'unanimité

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 20 avril 2021.**

Mme Marie Trudel propose d'adopter le procès-verbal, Mme Kim Laramée seconde.

CE-20-21-41

Proposition adoptée à l'unanimité

### **4. Suivi du procès-verbal.**

M. Nicolas Jobin demandera la liste des membres qui ont rempli le questionnaire en date du 20 avril.

### **5. Droits de parole.**

#### **5.1 Parole au représentant du comité de parent.**

M. Louis-Philippe Desjardins nous fait un résumé de la rencontre :

- Retour sur la consultation des élèves EHDAA
- Formation sur les assemblées générales de parents. Le défi est de générer de l'intérêt afin que les parents participent. Lors de la prochaine séance, un échange sur l'assemblée générale aura lieu. M. Jean-François Giroux remercie M. Louis-Philippe Desjardins pour son implication au sein de ce comité.

#### **5.2 Parole à l'OPP.**

Mme Sara-Christine Rousseau nous fait un bref résumé des derniers développements concernant l'OPP.

#### Suivi projet de classe extérieure :

- L'OPP avait été approché par le maire pour des dons de matériel (ex. tables à pique-nique, bancs, etc.) et pour le prêt d'un chapiteau pour cette année.
- M. Nicolas Jobin était ouvert à l'idée d'une classe extérieure temporaire pour cette année (ex. chapiteau + chaises de l'école), mais

les besoins pour une classe extérieure permanente n'ont pas encore été analysés par le personnel.

- L'OPP a eu un échange avec M. Nicolas Jobin et il rencontre M. Dulac le 26 mai prochain pour en discuter.
- L'école est le porteur officiel du projet, l'OPP agirait à titre de collaborateur lorsque les besoins seront précisés.
- Implication des membres pour 2021-2022 : toute l'équipe OPP sera de retour l'an prochain

Idées de projets potentiels pour l'année 2021-2022 :

- (en continuité) Récupération de crayons
- (en continuité) Garde-robe d'entraide
- (en continuité) Collecte de livres et jeux dans le temps des fêtes
- (en continuité) Journée affiche tes bas festifs
- (à évaluer) Participer à la fête de fin d'année scolaire (kiosque ou autre)
- (à évaluer) Course-o-thon / Grande marche (avec les Chevaliers de Colomb / FADOQ) / Marche historique sur McMasterville
- (à évaluer) Coup de cœur littéraire / semaine de la lecture (lien avec Marie-Claude de la bibliothèque de McMasterville, journée mondiale du livre vers fin avril)
- (à évaluer) Faire connaître les commerces locaux : école de karaté, école de Dansation, Archets et compagnie de McMasterville, etc. (pourrait être jumelé à la fête de fin d'année de l'école)
- (à évaluer) Implication pour le projet de classe extérieure

**APPROBATION**

**6. Frais chargés aux parents**

Les documents de commande sont présentés aux membres. Sur ces formulaires, les cahiers d'exercices, la reprographie et les cahiers maison sont compilés afin de connaître le montant total des frais chargés aux parents. La balise établie par le conseil d'établissement est également inscrite sur ces formulaires afin de faciliter la démarche des membres du conseil.

Agenda : Certains enseignants fabriqueront un document de communication maison au lieu de se procurer l'agenda régulier afin de combler les besoins réels et de diminuer les frais chargés aux parents.

Anglais : Pour certains niveaux, le montant de reprographie a été ajusté à la hausse, car l'enseignante utilise la reprographie au lieu du cahier d'exercices.

Activités et sorties scolaires : Au mois de septembre, des frais pourraient s'ajouter selon les activités prévues au calendrier. Les balises seront respectées. Il y a des subventions du MEES pour offrir des activités et des sorties L'école utilisera ces sommes pour diminuer les coûts.

Les balises sont respectées.

M. Jean-François Giroux se demande si les fournitures scolaires spécifiques pourraient être ajoutées à la facture scolaire. Le magasin scolaire pourrait être mis à profit pour cette occasion et faciliterait la tâche des enseignants. M. Nicolas Jobin explique qu'il est impossible de charger les fournitures aux parents. Le parent doit avoir le choix. Deux possibilités peuvent être offertes :

1. Offrir le choix aux parents via un sondage organisé par l'enseignante responsable du magasin scolaire.

2. Des items spécifiques peuvent être achetés par les enseignants et les frais seront pris dans le budget de classe.

Certains parents ont constaté qu'il est parfois difficile de s'y retrouver avec les descriptions de fournitures scolaires. Comme il est interdit de suggérer des marques, il devient difficile de proposer des articles par photos ou démonstrations.

M. Louis-Philippe Desjardins aime bien l'idée que le magasin scolaire de l'école propose aux parents le choix de se procurer certains items via l'école. M. Nicolas Jobin va s'informer sur la faisabilité de ce projet.

M. Jean-François Giroux invite les membres qui sont contre cette proposition à se prononcer. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

CE-20-21-42

Proposition approuvée à l'unanimité

## 7. Listes des effets scolaires 2021-2022

Les enseignants ont préparé la liste de fournitures scolaires pour l'année 2021-2022.

Mme Marie Trudel aimerait modifier certaines fournitures afin de favoriser la réutilisation.

Le terme utilisé pour le couvre-tout ou tablier d'art plastique au préscolaire, 1re année et troisième année pourrait être uniformisé pour l'ensemble des niveaux. Mme Geneviève Miller propose de préciser qu'une vieille chemise pourrait être utilisée pour les arts. M. Nicolas Jobin ajoutera à l'ensemble des niveaux les termes suivants : tablier à manches longues pour les arts ou vieille chemise.

La liste des 6<sup>e</sup> années demande une calculatrice non scientifique tandis qu'en 5<sup>e</sup> année ce n'est pas précisé. La précision sera ajoutée par M. Nicolas Jobin.

En 6<sup>e</sup> année, un cartable 2po de l'année passée est demandé. Toutefois, cette fourniture a été retirée de la liste de 5<sup>e</sup> année.

Certains niveaux demandent un taille crayon vissée et certains ne précisent pas.

Une clé USB est demandée par certains niveaux et d'autres non. M. Louis-Philippe Desjardins se questionne concernant la pertinence de cette fourniture étant donnée l'utilisation de la plateforme Teams et Office 365.

M. Nicolas Jobin fera les suivis nécessaires afin d'uniformiser les listes.

M. Jean-François Giroux invite les membres qui sont contre cette proposition à se prononcer. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

CE-20-21-43

Proposition approuvée à l'unanimité

## 8. Autres points

### 8.1 : Aide aux familles

M. Nicolas Jobin aimerait utiliser le fonds à destination spéciale pour payer les frais scolaires d'une et/ou deux familles de l'école. Le montant pour la première famille est d'environ 400,00\$. M. Jean-François Giroux aimerait autoriser un montant global afin d'aider plusieurs familles. M. Nicolas Jobin ne constate pas le besoin actuellement. Un montant de 1000,00\$ pourrait être préautorisé pour venir en soutien aux familles dans le besoin.

Mme Audrey-Ann Lambert propose que ce montant soit alloué à l'ensemble des besoins des enfants (dîner). M. Nicolas Jobin explique que le montant sera utilisé pour payer les frais du service de garde et la facture de l'école. Des montants sont déjà alloués par le Ministère pour aider les familles avec l'alimentation. L'école commande déjà des repas-traiteur et fait l'achat de collations pour certains élèves.

M. Jean-François Giroux invite les membres qui sont contre cette proposition à se prononcer. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

CE-20-21-44

Proposition approuvée à l'unanimité

## **ADOPTION**

### **9. Consultation annuelle des élèves par le CÉ**

M. Nicolas Jobin présente les résultats de la consultation des élèves concernant les activités récompenses. Un sondage a été réalisé par M. Dany Blain et Mme Kim Laramée afin de connaître les activités les plus aimées. Les élèves de chaque classe ont répondu au sondage.

Les résultats sont présentés de deux façons : pour l'ensemble de l'école et par cycle.

Les enseignants ont noté que la réalisation de ce sondage a pris plus temps que prévu. Mme Kim Laramée a trouvé le processus intéressant et les élèves étaient contents d'exprimer leur opinion.

Afin de faire suite à ce sondage, M. Nicolas Jobin propose de remettre les résultats du sondage au comité code de vie qui organise les activités récompenses. Ils pourront ainsi s'y fier lors de l'organisation des activités en 2021-2022.

M. Jean-François Giroux se demande si le comité devrait se concentrer sur les activités qui sont impossibles de se faire à la maison étant donné que l'activité de présentation d'un film est le choix préféré des élèves. Mme Marie Trudel et Mme Audrey-Ann Lambert trouvent qu'il est important de tenir compte du choix des élèves, mais suggèrent de préciser via une communication aux parents que cette activité a été choisie par les enfants.

Mme Marie Trudel aimerait que l'ensemble des élèves se sentent interpellés par les activités qui seront offertes. M. Nicolas Jobin propose que certaines activités se déroulent par cycle.

Le résultat sera présenté aux parents via l'INFO-RANDOLE, aux personnels enseignants, aux élèves et au comité code de vie.

M. Jean-François Giroux invite les membres qui sont contre cette proposition à se prononcer. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-20-21-45

Proposition adoptée à l'unanimité

### **10. Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence**

Une révision du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence a été effectuée par la psychoéducatrice de l'école. Ce plan a été présenté lors de l'assemblée générale de l'école. M. Nicolas Jobin présentera le plan lors de la rentrée du personnel de l'école afin d'expliquer la nécessité d'utiliser le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence et ainsi le rendre vivant. Les fiches de signalement seront consignées dans un cartable dans le bureau de la

psychoéducatrice. Aux 6 semaines, un bilan sera fait en comité afin de réajuster les interventions et de cibler les zones vulnérables. Le défi sera de s’assurer que les fiches soient remplies par l’ensemble du personnel de l’école. Parfois, même si un suivi et les interventions sont faits par le personnel, les fiches ne sont pas remplies et consignées.

Le portrait de la situation est présent dans le plan afin de laisser les traces de ce qui a été fait l’année précédente.

Certains termes sont définis afin de favoriser la bonne communication et de répondre aux besoins.

Mme Kim Laramée explique que des mesures étaient prises via le passeport de l’élève.

Mme Marie Trudel propose d’adopter le plan de lutte pour contrer l’intimidation et la violence, Mme Christiane Lauriault seconde.

CE-20-21-46

Proposition adoptée à l’unanimité

11. Autres points

Aucun point.

INFORMATION

12. Organisation scolaire 2021-2022

Voici le portrait de l’école pour l’année 2021-2022.

|                                            |   |
|--------------------------------------------|---|
| Préscolaire                                | 4 |
| 1re année                                  | 3 |
| Multi 1ere-2 <sup>e</sup> année            | 1 |
| 2 <sup>e</sup> année                       | 2 |
| 3 <sup>e</sup> année                       | 2 |
| Multi 3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> année | 1 |
| 4 <sup>e</sup> année                       | 2 |
| 5 <sup>e</sup> année                       | 2 |
| Multi 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année | 1 |
| 6 <sup>e</sup> année                       | 2 |
| Groupes spécialisés                        | 2 |

13. Autres points

13.1 État de la piste cyclable

Mme Marie Trudel fait remarquer que la piste cyclable qui relie le quartier du parc des élus à l’école est dans un état qui cause certaines problématiques pour les élèves qui se déplacent à vélo, patins à roues alignées ou planche à roulettes. Les élèves utilisent la rue à sens inverse afin de se déplacer. Mme Marie Trudel avisera la municipalité et demande à l’école d’intervenir de façon préventive avec les élèves de l’école. M. Nicolas Jobin fera un suivi avec les enseignants et amènera ce point lors de sa rencontre avec M. Martin Dulac, maire de McMasterville.

**14. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 22 juin 2021**

M. Jean-François Giroux propose la levée de l'assemblée à 21h55. La prochaine rencontre se tiendra le 22 juin 2021.

---

Jean-François Giroux  
Président

---

Nicolas Jobin  
Directeur

---

CÉ : Conseil d'établissement  
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes  
CSP : Commission scolaire des patriotes  
CSSP : Centre de service scolaire des patriotes